



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 12 FÉVRIER 2019

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Rosario LEOPOLLO HALAVATAU (SA XV CHARENTE RUGBY)

SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain du vendredi 8 février 2019 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain, M. Rosario LEOPOLLO HALAVATAU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 61^e minute du match au motif de « *Jeu dangereux* ». Connaissance prise du rapport de l'arbitre de la rencontre et à la suite de la demande du club, M. Rosario LEOPOLLO HALAVATAU est convoqué en urgence devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 13 février 2019**, eu égard aux éléments portés à la connaissance de la Commission constituant une circonstance exceptionnelle au sens de l'article 720-2.2 du règlement disciplinaire de la LNR.

Kévin LE GUEN (SA XV CHARENTE RUGBY)

SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain du vendredi 8 février 2019 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain, M. Kévin LE GUEN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 31^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Kévin LE GUEN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 20 février 2019**.

M. Kévin LE GUEN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Simon BORNUAT (US BRESSANE PAYS DE L'AIN)

SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain du vendredi 8 février 2019 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain, M. Simon BORNUAT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 31^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Simon BORNUAT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 20 février 2019**.

M. Simon BORNUAT est suspendu dans l'attente de cette audience.

././.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SA XV CHARENTE RUGBY et US BRESSANE PAYS DE L'AIN

SA XV Charente Rugby / US Bressane Pays de l'Ain du vendredi 8 février 2019 (J20 PRO D2)

Rapport du Représentant fédéral

Une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le Représentant fédéral ainsi que par l'arbitre désignés sur la rencontre.

Le SA XV Charente Rugby et l'US Bressane Pays de l'Ain sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 20 février 2019**.

Jérémie ABIVEN (RC VANNES)

Colomiers Rugby / RC Vannes du vendredi 8 février 2019 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Colomiers Rugby / RC Vannes, M. Jérémie ABIVEN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 70^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jérémie ABIVEN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 20 février 2019**.

M. Jérémie ABIVEN est suspendu dans l'attente de cette audience.